

compte des forces navales de la Grande-Bretagne dans l'océan Indien, de visiter les îles Andaman, de reconnaître Mergui et le détroit de Malacca, de pousser même jusqu'à Manille, lui recommandant d'agir partout avec conciliation et cependant avec fermeté. Nous avons vu qu'il ne reçut que plus tard ses instructions pour la Chine.

Le but apparent et le seul qui pût avoir, en somme, un résultat pratique était le règlement des dettes des Chinois envers les Français. En 1783, les sommes dues aux négociants français s'élevaient à 617,480 piastres ou 3,334,362 livres tournois<sup>1</sup>.

D'autres questions sont également à débattre : assurer la vitalité d'une nouvelle compagnie de commerce rétablie à la légère par M. de Calonne par arrêt du conseil rendu le 14 avril 1785, faire une enquête sur la moralité plus que douteuse de nos agents à Canton, sur nos droits de propriété sur la factorerie française dite *Impériale*, l'une des plus grandes et des plus commodes, dont on avait disposé en faveur d'étrangers et que convoitaient les Anglais; la besogne ne manque pas. Il y avait aussi un côté un peu glorieux dans la mission du chevalier d'Entrecasteaux : il était bon de montrer dans ces mers lointaines le pavillon du roi de France dont le prestige ne pouvait que s'accroître avec un homme d'aussi grande valeur que le célèbre navigateur.

Et cependant le temps manque : les instructions se font attendre ou se contredisent ; il faut de la fermeté et de la sagesse, exiger le respect dû au pavillon du roi, tout en ayant l'ordre de ne pas l'engager. Il

1. Henri CORDIER, *Les Marchands hanistes de Canton*, 1902, p. 22.